

LA DEMARCHE PASSPRO

PRESENTATION DU DISPOSITIF

Le dispositif PASSPRO, mis en œuvre dans certaines académies (Créteil, Paris et Versailles notamment), consiste à faire bénéficier d'entretiens d'information des élèves candidats à certaines formations professionnelles.

Ces entretiens ont pour objectif de favoriser des choix d'orientation éclairés et réfléchis en apportant aux élèves une information complète et détaillée sur les compétences requises, les contenus et les débouchés des formations envisagées ainsi que sur les conditions d'exercice des professions auxquelles elles préparent. Ils permettent également au lycée préparant la formation d'apporter des conseils et des avis sur la capacité de réussite des élèves.

Les entretiens sont organisés par des établissements « référents » qui dispensent ces formations. Le dispositif s'appuie sur une démarche d'information active qui doit être accompagnée par l'équipe éducative de l'établissement d'origine.

À l'issue de ces entretiens, les élèves peuvent bénéficier de priorités d'admission graduées dans les formations pour lesquelles ils auront obtenus des avis pouvant aller de « réservé » à « très favorable ». Cette priorité d'admission consiste en un bonus à l'affectation qui résulte d'une combinaison de deux avis : l'avis pédagogique de l'établissement d'origine et l'avis de l'établissement « référent » dans lequel l'élève a réalisé son entretien.

LE DEROULEMENT DE LA DEMARCHE

Les établissements d'origine :

- informent leurs élèves de l'existence du dispositif et des formations concernées
- inscrivent leurs élèves sur une application dédiée pour qu'ils puissent être convoqués par les établissements référents (un seul entretien dans un établissement est nécessaire pour toutes les formations d'un même domaine)
- saisissent un avis (favorable, assez favorable ou réservé) et un commentaire visant à apprécier l'implication et la motivation de l'élève pour chaque formation envisagée

Les établissements référents :

- programment les entretiens d'information et convoquent les élèves au fur et à mesure des inscriptions
- réalisent les entretiens d'information en veillant à dispenser des informations précises sur les formations envisagées
- Saisissent leurs avis (réservé, assez favorable ou favorable) et leurs commentaires en prenant en compte la démarche d'information et les connaissances de l'élève pour le domaine envisagé

Question 5 : *comment mobiliser les évaluations dans la détermination des parcours des élèves, leurs choix d'orientation et les procédures d'affectation ?*

Une fiche récapitulative des avis et commentaires de l'établissement d'origine et de l'établissement référent est remis à l'élève et sa famille pour qu'ils puissent en tenir compte dans leurs choix d'orientation

L'avis final s'appuie sur un croisement informatisé des avis pédagogiques de l'établissement d'origine et de l'établissement référent. Cet avis final émis pour une formation donnée est traduit en bonus dans Affelnet quel que soit l'établissement demandé et quel que soit le rang du vœu. Ce bonus est toutefois subordonné à la confirmation par l'élève et ses représentants légaux du choix de la formation et à la saisie du vœu de l'élève dans Affelnet.

ELEMENTS DE BILAN

Aspects positifs :

- Le dispositif PASSPRO induit une démarche d'information active chez les élèves qui doivent préparer leur entretien (lettre de motivation guidée) et se rendre dans les établissements référents
- Les établissements d'accueil doivent informer leurs élèves du dispositif et les accompagner dans leur démarche d'information
- Du côté des établissements référents, ces derniers sont amenés à expliciter les attendus des formations qu'ils dispensent et à informer de manière précise les élèves lors des entretiens
- Les élèves qui participent au dispositif ont donc l'occasion de préciser leurs représentations des formations envisagées avant de s'y engager
- Des formations peu attractives peuvent être valorisées dans ce cadre et renforcer leur visibilité auprès des élèves
- Entre un tiers et la moitié des élèves qui ont été affectés sur ces formations ne l'auraient pas été sur le seul critère des notes

Aspects négatifs

- Pour certaines formations attractives, les entretiens d'information peuvent se transformer en entretiens de sélection
- Les commentaires, accompagnant les avis des établissements référents pour éclairer les élèves dans leurs choix, ne répondent pas alors à leur fonction.
- L'organisation des entretiens implique une forte mobilisation des équipes des établissements référents
- Les avis formulés par les établissements d'origine sont peu discriminants (grande majorité d'avis favorables pour augmenter les chances d'affectation)

POUR ALLER PLUS LOIN

- Bilan de la procédure PASSPRO sur les sites des académies

Question 5 : comment mobiliser les évaluations dans la détermination des parcours des élèves, leurs choix d'orientation et les procédures d'affectation ?